



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL CORSE



AGRUMES - KIWI n°3 – 20 JUIN 2022

A retenir

Clémentinier

Pou Rouge de Californie : fin d'essaimage.

Cochenille asiatique : fin d'essaimage.

Cochenilles farineuses : début d'essaimage.

Cochenille noire de l'olivier : début d'essaimage.

Mineuse des agrumes : présente sur pousses d'été.

Fourmis : présentes sur arbres et au sol. Forte activité selon les parcelles.

Pomelo : même situation sanitaire que le clémentinier.

Kiwi : pas de ravageur.

CLEMENTINIER

- **Stade phénologique**

Grossissement du fruit / Chute physiologique



- **Pou Rouge de Californie - *Aonidiella aurantii* Maskell**

Observation : Peu ou plus de larves mobiles. Le pic d'essaimage est passé dans le secteur de San Giuliano, aux alentours du 8 juin.

Evaluation du risque : Le risque de dissémination est faible.

Gestion du risque : Il est possible de traiter les stades hivernants à l'aide de produits de biocontrôle en prévention et/ou en curatif. La lutte biologique est privilégiée et consiste à faire des lâchers



Photo 1 : Rameau encroûté de Pou Rouge de Californie (MV Ristori, CA2B)



SOMMAIRE

Clémentinier

Pomelo

Kiwi

Prévisions météo

Liens utiles

ANIMATEUR FILIERE : CA 2B

Rédactrice : Marie-Vincente RISTORI



Structures partenaires :

CA 2B, LEPA, CAPIC, CANICO, OPAC, Interbio Corse, AREFLEC et exploitants observateurs.

Directeur de publication :

Jean-François SAMMARCELLI

Président de la Chambre

d'Agriculture de Corse

Maison de l'Agriculture

Route du stade

20215 VESCOVATO

Tel : 04 95 32 84 40

Fax : 04 95 32 84 43

<http://www.corse.chambres-agriculture.fr>

Crédit photo : CA2B, OPAC



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO.

- **Cochenille asiatique - *Unaspis yanonensis***

Observation : Pas de données précises sur la qualité de l'essaimage. Il devrait suivre celui du Pou Rouge de Californie (Etude Fredon 2013).

Evaluation du risque : Le pic d'essaimage est passé, le risque de propagation dépend de la mobilité des larves. Il est *a priori* faible.

Gestion du risque : Il est possible de traiter les stades hivernants à l'aide de produits de biocontrôle en prévention et/ou en curatif et de réaliser des lâchers d'auxiliaires.



Photo 2 : Cochenilles asiatiques (L Agostini, CA2B)

- **Cochenilles farineuses**

Observation : présence de larves dans les parcelles de Vescovato à Moriani.

Evaluation du risque : Le risque est élevé dans les foyers établis.

Gestion du risque : Surveillance des foyers. La taille annuelle et l'ébourgeonnage, qui aèrent les arbres, sont des pratiques indispensables en cas de problèmes de cochenilles. Il est possible de réaliser des lâchers d'auxiliaires notamment des coccinelles prédatrices : *Cryptolaemus montrouzieri*.



Photo 2 : Larves de cochenilles farineuses (C Bodart, OPAC)



Photo 3 : Cochenille noire de l'olivier, vue de dessous (L Agostini, CA2B)

- **Cochenilles noires de l'olivier - *Saissetia oleae***

Observation : présence d'œufs sous les boucliers et premières larves. L'essaimage a débuté.

Evaluation du risque : l'essaimage de la cochenille noire peut durer. Il est nécessaire d'évaluer la proportion de cochenilles pleines. Le risque est moyen, il reste des œufs sous les boucliers.

Gestion du risque : surveillance du pic d'essaimage entre mi-juillet et début août.

- **Mineuse des agrumes (*Phyllocnistis citrella*)**

Observation : Présence de galeries sur les pousses d'été.

Evaluation du risque : Elevé dans les jeunes plantations. Le risque dépend aussi de la qualité des pousses et de la vigueur générale des arbres.

Gestion du risque : Pas de techniques alternatives hormis la pose de filets sur jeunes arbres, privilégier les produits de biocontrôle.



Photo 3 : Galerie de mineuse des agrumes (MV Ristori, CA2B)

- **Fourmis**

Présence généralisée sur l'ensemble des secteurs. Les fourmis sont un véritable fléau et causent d'importants dégâts sur plusieurs cultures : feuilles attaquées, jeunes fleurs grignotées, etc. De plus, les fourmis se nourrissent du miellat des pucerons et des cochenilles en leur offrant en contrepartie leur protection. Il n'existe à ce jour, aucune méthode de lutte efficace pour lutter contre les fourmis.

POMELO

- **Stade phénologique**

Grossissement du fruit / Chute physiologique

Les organismes nuisibles observés sur clémentinier peuvent être observés sur les pomelos.



KIWI

- **Stade phénologique**

Grossissement du fruit

Aucun ravageur observé dans les parcelles de référence.



PREVISIONS METEO

	Mardi 21 juin	Mercredi 22 juin	Jeudi 23 juin	Vendredi 24 juin	Samedi 4 juin	Dimanche 26 juin	Lundi 27 juin
Haute Corse/ Corse du Sud							
	Temps mitigé, éclaircies		Temps ensoleillé	Nuageux, averses possibles	Temps mitigé, éclaircies		Temps ensoleillé

LIENS UTILES

- **PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons les !** La note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation : Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. [Consulter la note nationale](#)

- **PRODUITS DE BIOCONTROLE** : ces produits phytopharmaceutiques sont des agents et des produits utilisant des mécanismes naturels dans le cadre de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures. Ils comprennent en particulier :
 - les macro-organismes ;
 - les produits phytopharmaceutiques qui sont composés de micro-organismes, de médiateurs chimiques tels que les phéromones et les kairomones, ou de substances naturelles d'origine végétale, animale ou minérale. Leur spécificité est liée à leur caractère naturel ou leur mode d'action reposant sur des mécanismes naturels. Ils constituent des outils de prédilection pour la protection intégrée des cultures. Cette liste est périodiquement mise à jour :

<https://corse.chambres-agriculture.fr/agro-ecologie/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal-corses/>

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.